

- Je souhaite d'abord dire la satisfaction pour le Secrétariat général de la COI d'avoir pu participer à la relance effective de l'AP-COI et ce, dans un court laps de temps, depuis novembre 2015.
- A cet égard, je tiens à souligner l'implication personnelle de la présidente de l'Assemblée nationale de Maurice qui a tout de suite mesuré l'intérêt de relancer l'AP-COI et de resserrer les liens entre les parlementaires de la région.
- L'AP-COI est appelée à jouer un rôle actif en faveur de la stabilité politique, de la bonne gouvernance, de l'Etat de droit et de l'enracinement de la culture démocratique.
- La COI, comme vous le savez, a fait la démonstration de sa plus-value dans la résolution des crises régionales, notamment à Madagascar. C'est parce que nous sommes proches culturellement, parce que nous parlons le même langage, que nous avons été en mesure de contribuer efficacement à la sortie de crise. C'est aussi cela qui sera sans aucun doute la force de l'AP-COI : plus que la géographie, c'est ce socle culturel commun qui nourrira naturellement votre dialogue, qui facilitera votre compréhension des enjeux et qui contribuera, je l'espère, à la pérennisation de cette instance.
- A la COI nous croyons fermement dans les vertus d'une diplomatie parlementaire active, qui porte la voix des peuples,

de leurs aspirations. Cette diplomatie parlementaire porte aussi naturellement un idéal démocratique.

- C'est pourquoi la COI s'est engagée à accompagner la restructuration de l'AP-COI afin qu'elle devienne un instrument de coopération régionale au service de l'Etat de droit, une instance de dialogue politique soucieuse d'enraciner toujours plus la culture démocratique, un outil de prévention des crises aussi qui aura toute la légitimité nécessaire à participer à l'observation des élections dans les pays membres, par exemple.
- L'AP-COI deviendra donc un partenaire clé de la COI dans le cadre de sa mission politique et diplomatique. C'est notamment dans le cadre d'un futur programme « paix et stabilité » sur financement européen que la COI entend mobiliser les parlementaires de la région.
- Madame la présidente l'a dit à l'ouverture de la Conférence, l'AP-COI doit aussi pouvoir faire entendre sa voix et être force de proposition en matière de démocratie, de bonne gouvernance et de défense des libertés sur le plan régional et continental, voire international. A cet égard, je crois que l'AP-COI peut même nourrir la réflexion des parlementaires de l'Indianocéanie qui siègent dans d'autres structures supranationales comme au parlement panafricain, à l'Assemblée parlementaire de la francophonie ou encore au sein des ACP.